

**75^e Session Plénierè annuelle du Comité Executif du Programme du Haut-
Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés**

Genève, du 14 au 18 octobre 2024

**Allocution de Son Excellence Monsieur Aristides Ocante DA SILVA, Ministre de
l'Administration du Territoire et des Collectivités Locales De la République de
Guinée-Bissau**

Son Excellence Monsieur Filippo Grandi, Haut-Commissaire ds Nations Unies pour les Réfugiés

Monsieur le Président de 75^e Session Plénierè annuelle du Comité Exécutif

Mesdames et Messieurs Représentants de haut niveau des pays membres

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi, au nom du Gouvernement de la République de Guinée-Bissau et en mon propre nom, adresser mes salutations au Haut-Commissaire et au Président de cette session et les féliciter pour les conditions créées pour que cette importante rencontre du Comité Exécutif puisse se tenir à la date programmé.

J'en profite pour remercier les organisateurs pour les dispositions qui ont été prise pour que l'on puisse être l'aujourd'hui ainsi que pour l'accueil qui a été réservé à ma délégation.

Monsieur le Président,

Comme vous pouvez le constater, la Guinée-Bissau est de retour aux activités de haut niveau du Comité Exécutif de l'HCR, après une certaine période d'absence, en prenant part à cette session et à celles qui suivront, notamment au segment de haut niveau sur l'apatridie qui culminera avec le lancement de l'Alliance mondiale pour mettre fin à l'apatridie, un fait et un phénomène qui n'a plus sa place dans un monde civilisé et humain, où les droits humains sont respectés car avant tout, il y va de la dignité humaine.

Pendant cete période, la Guinée-Bissau a maintenu des liens de travail et collaboration très étroit avec le HCR qui, par ailleurs, dispose d'une représentation à Bissau et d'un Point Focal du Pacte Global pour les Réfugiés et le Pacte Global sur les Réfugiés.

C'est dans ce cadre que notre Commission Nationale pour les Réfugiés et Déplacés internes, dans un esprit de partenariat a contribué à l'accomplissement de importantes tâches, ces dernières années, notamment en réponse aux crises humanitaires régionales et africaines, qui ont sévit en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire ou encore dans la région des grands lacs.

Pendant ce temps, nous avons procédé à la ratification et intégration des instruments internationaux du mandat de l'HCR, dans l'ordre juridique national et à l'opérationnalisation du cadre institutionnel, notamment par la création et fonctionnement de la Commission Nationale des réfugiés et déplacés.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs

La Guinée-Bissau a adopté un ensemble de solutions durables en vue de l'élimination des dispositions portant sur la cessation ? et par conséquent, l'appui au rapatriement volontaire, comme cela a été le cas pour la Sierra Leone et Liberia , dans le passé, mais aussi l'assistance au programme d'installation et l'intégration effective des réfugiés de longue durée en Guinée-Bissau, notamment par l'appui au processus simplifié de naturalisation de plus de 10.000 réfugiés, la mise en place d'un programme de gestion durables des terroirs au sein des communautés d'intégration ainsi que l'adoption d'un programme de renforcement des capacités institutionnelles.

D'un point de vue global, la situation des réfugiés et déplacés dans notre pays est maîtrisée, la mise en œuvre des mécanismes et reformes institutionnels poursuivent son cours sous la bienveillance du Gouvernement ainsi que l'élargissement des engagements et le développement d'une feuille de route nationale et des politiques marquées par un net progrès.

Néanmoins, force est de constater qu'il perdure des aspects politiques sensibles comme par exemple la gestion du déplacement forcé interne à Djobel une ile de Cacheu et la conclusion du processus de naturalisation.

Il convient de signaler ici qu'en ce qui concerne l'émigration clandestine vers l'Europe, malgré le fait que le point de départ se situe généralement dans les pays voisins (Sénégal, Gambie), 137 jeunes bissau-guinéens et d'autres nationalités, candidats à l'immigration ont été arrêtés, le 15 août dernier à bord d'une pirogue dans la localité de Cacheu, nord de la Guinée-Bissau, alors qu'ils s'apprêtaient à prendre le fleuve en direction de l'océan. Ils payé entre 200 et 600.000 francs CFA, soit entre 300 et 900 euros chaque pour un montant global payé de presque 90.000 euros.

Je vous remercie de votre attention